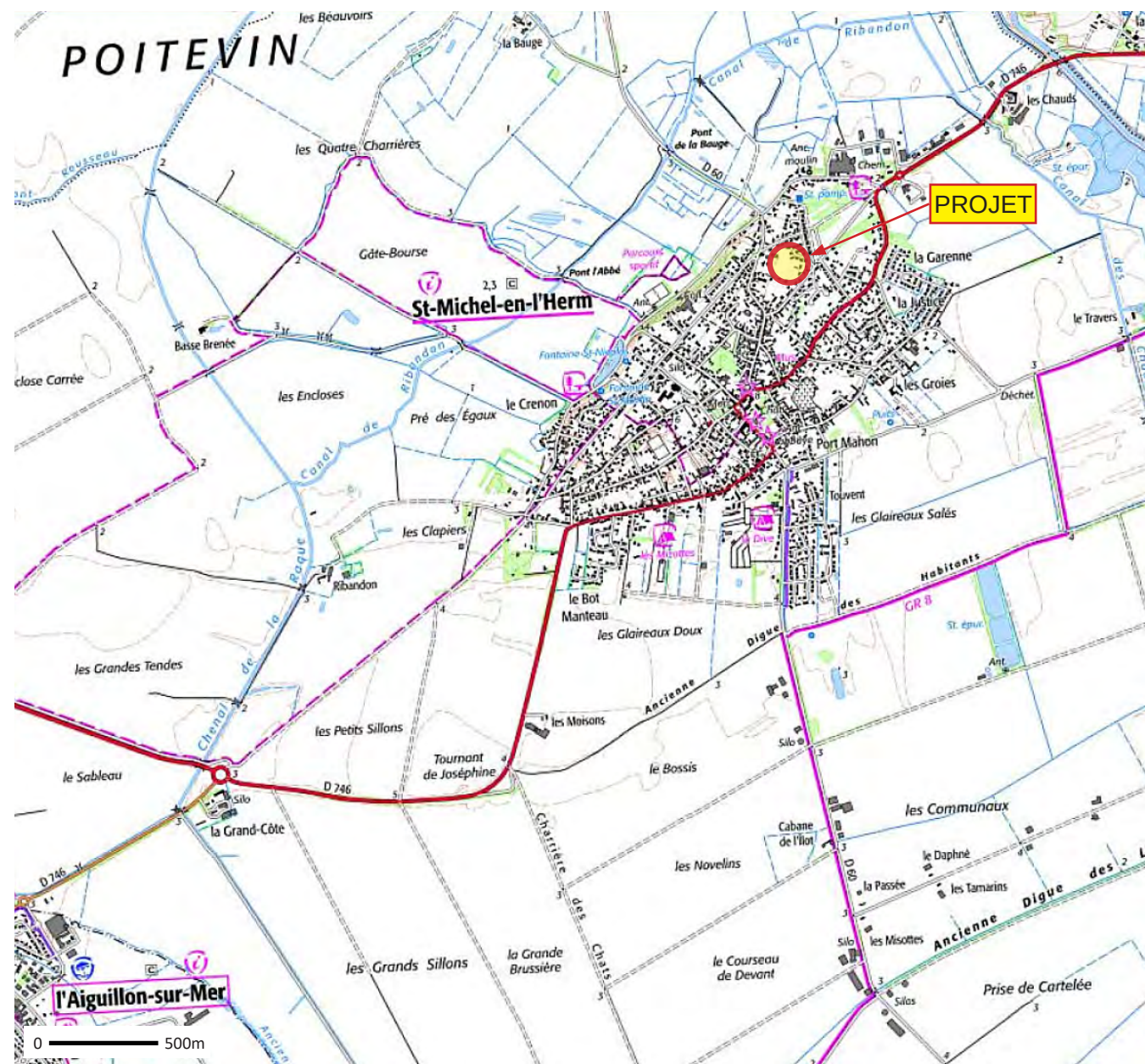


PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL



DATE	MODIFICATION	INDICE
...	...	...
...	...	...
...	...	...

ADAUC
Cyrille ROCHER architecte.urba
15 bis rue des Soupirs
44300 NANTES
Tel : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr

**AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
« LE CLOS DES SARMENTS »
ST-MICHEL-EN-L'HERM (85580)**

Commune de St-Michel-en-l'Herm
4 rue Paul BERJONNEAU
85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
Tel : 02 51 30 22 03

PLAN DE SITUATION

ÉCHELLE GRAPHIQUE	PHASE	PAGE	ind.
PERMIS D'AMÉNAGER	PA	1.1	
xxxx 2025			

Présentation générale



L'aménageur du projet est la commune de Saint-Michel-en-l'Herm représentée par M. le Maire, M. Éric SAUTREAU. Le demandeur est domicilié au 4 rue Paul BERJONNEAU, à Saint-Michel-en-l'Herm, 85580.

Le présent projet concerne la réalisation du quartier d'habitation « Le Clos des Sarments », accessible depuis la rue des Prunelles, sur la commune de Saint-Michel-en-l'Herm.

Ce projet présente les caractéristiques suivantes :

- Une voie à circulation à double sens (zone de rencontre) depuis la rue des Prunelles, avec un «T» de retournement.
- Parcelles cadastrées : AD 419, AD 521, AD 557, AD 558, AD 561 et AD 612p. Le périmètre opérationnel s'élève à 4228 m². Le bornage périmétrique a été réalisé.
- Le projet est situé en secteur UB du PLU de la commune de Saint-Michel-en-l'Herm, dans sa dernière approbation et modification du 3 août 2018.
- Le secteur n'est pas couvert par une OAP sectorielle.
- Le programme présente 7 lots individuels, correspondant à une densité de 16.6 logements

Description

1. Le terrain est libre de toute construction : pas d'élément à démolir.

Le terrain présente une pente faible, d'environ 2 à 4% maximum, orientée du Nord-Ouest vers le Sud-Est.

Le périmètre est entouré de parcelles voisines, majoritairement fonds de jardins. Ces limites sont soit minérales (mur maçonné, au Nord et au Sud) ou végétales (grillage partiellement doublé de haies). Au Sud-Est, la parcelle AD 612 présente un cadre végétal plus développé, avec une haie arbustive à traverser pour assurer l'accès à un lot.

2. Pour assurer l'insertion du projet, les dispositions suivantes seront prises :

a. L'implantation des futures constructions veillera à préserver les trois arbres existants au milieu de la parcelle AD 557, ainsi que les plantations situées sur la parcelle AD612.

Une noue enherbée accompagnera la voie de desserte pour la gestion des eaux pluviales de ruissellement des espaces communs.

b. Les aménagements comprennent les éléments suivants :

- Une voie de desserte sera créée pour assurer l'accessibilité à tous les lots. Cette voie, d'une largeur de 5.0 m, sera traitée en zone de rencontre : piétons prioritaires, vitesse automobile limitée à 20 km/h. Dans sa partie terminale, la voie bénéficiera d'une largeur de 6.0 m et accueillera une zone de retournement en forme de «T», compatible avec les manoeuvres des véhicules de défense contre l'incendie (cf. PA 2.2).
- L'ensemble des eaux pluviales seront infiltrées à la parcelle pour les lots privatifs, et dans la noue pour les espaces publics.
- La voirie, ainsi que les réseaux et les accès, sont à réaliser.
- Les espaces collectifs seront formés principalement par la voirie et la noue attenante.
- Au vue de la taille du projet, il n'est pas prévu de réaliser de stationnements visiteurs.

c. Le projet s'intègre dans le tissu urbain en se connectant au quartier d'habitat (rue des Prunelles). Les accès et la voirie seront suffisamment dimensionnés pour le trafic à venir.

d. Le traitement en limite du périmètre s'appuie sur les clôtures existantes des parcelles voisines, avec potentiellement leur doublement par de nouvelles clôtures à charge acquéreur, voir le plan des clôtures PA 10.3.

e. Les équipements à usage collectif sont l'accès au projet, la nouvelle voirie, les réseaux d'assainissement et les réseaux souples. La collecte des déchets ménagers ordinaires sera réalisée par aire de dépôt temporaire.

Gestion des eaux pluviales

Le projet n'est pas concerné par un dossier Loi sur l'Eau (périmètre inférieur à 1ha et pas de suppression de zone humide). Le présent PA dispose d'une notice hydraulique en complément de la notice des travaux.

DATE	MODIFICATION	INDICE	ADAU
...	...	...	Cyrille ROCHER architecte.urba
...	...	...	15 bis rue des Soupirs
...	...	...	44300 NANTES
...	...	...	Tel : 07 45 10 40 95
...	...	...	Mail : cro@adauc.fr

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
« LE CLOS DES SARMENTS »
ST-MICHEL-EN-L'HERM (85580)

Commune de St-Michel-en-l'Herm
4 rue Paul BERJONNEAU
85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
Tel : 02 51 30 22 03

NOTICE DE PRÉSENTATION

DOC ÉTUDE V03 - 16.12.2025

-	PHASE	-	PAGE	ind.
PERMIS D'AMÉNAGER	PA	2	1	
xxxx 2025				

NOTICE DÉFENSE INCENDIE

1. Les conditions d'accès

L'accès au projet se fait par la rue des Prunelles, située à l'Est du périmètre, elle-même connectée à la rue du Grand Gallocheau. L'ensemble des lots est distribué par des voiries publiques.

La voirie principale à créer dans le cadre du lotissement présente deux cas de figure:
1/ depuis l'accès, une largeur de voie utilisable de 5.0 m sans trottoir (voie partagée), avec un profil en monopente.
2/ dans la partie terminale, une largeur de voie utilisable de 6.0 m sans trottoir (voie partagée), avec un profil en monopente.

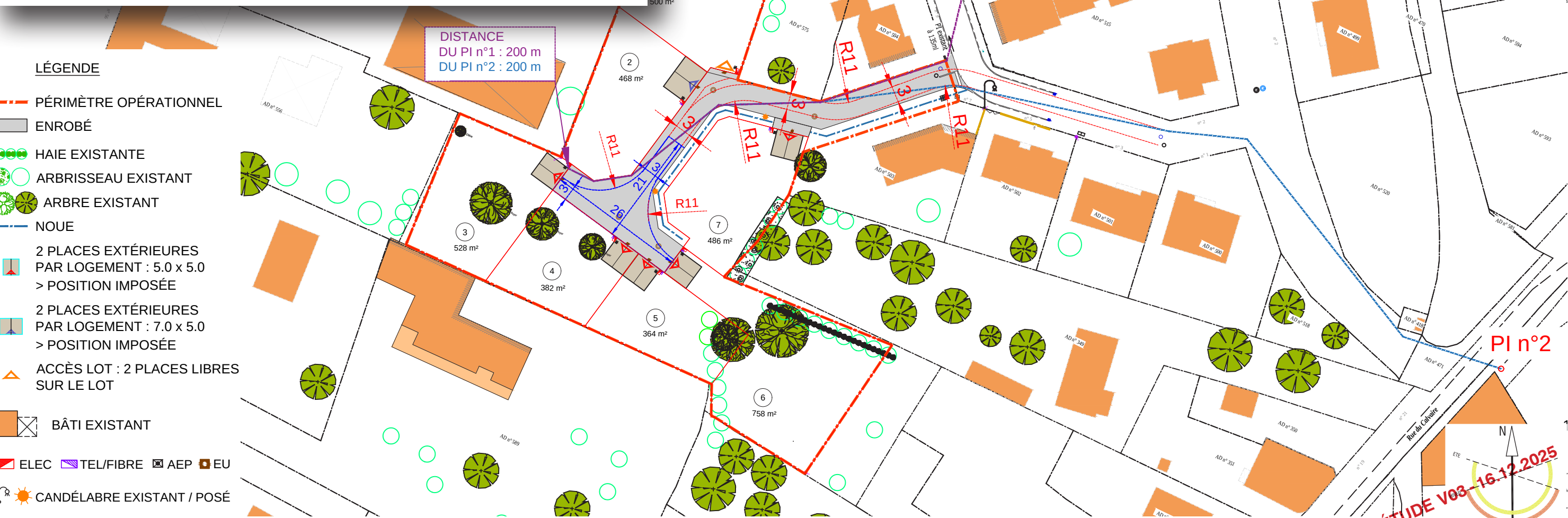
La pente longitudinale de la voirie sera inférieure à 4%. Son devers n'excédera pas 2% maximum.
La hauteur libre est de 3.50 mètres minimum, les candélabres sur les voies ont une hauteur utile de 5.00 mètres.
L'ensemble des girations ont été testées suivant l'article CO2, à savoir un rayon interne de 11 mètres minimal plus une sur-largeur ($S=15/R$).
La classe de plate-forme de la voirie est PF2 avec une structure de chaussée et de l'enrobé. Cette configuration permet de répondre à la portance de la chaussée à 130 KN, répartis 40 KN sur essieu avant suivant les études VRD.

2. La défense incendie

La défense incendie est assurée par 2 poteaux incendie existants, situé à l'intersection de la rue du Grand Gallocheau avec la rue de l'Ancienne Voie Ferrée et sur la rue du Calvaire : chacun propose un débit de 54 m³/h à 1bar.

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES

Les voies présentent une pente longitudinale inférieure à 4%, et des devers inférieurs à 2%.
La surface des circulations piétonnes (zone partagée) ne présente pas d'obstacle pour la roue, la canne et le pied.
La signalétique et les systèmes d'information sont accessibles aux personnes handicapées.



NB: Bornage périmétrique réalisé. Les surfaces des lots sont indicatives. Les surfaces définitives seront données après le bornage réalisé par un géomètre-expert.

DATE	MODIFICATION	INDICE
...	...	...
...	...	...
...	...	...

ADAUC
Cyrille ROCHER architecte.urba
15 bis rue des Soupirs
44300 NANTES
Tel : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
« LE CLOS DES SARMENTS »
ST-MICHEL-EN-L'HERM (85580)

Commune de St-Michel-en-l'Herm
4 rue Paul BERJONNEAU
85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
Tel : 02 51 30 22 03

DÉFENSE INCENDIE

ÉTAT ACTUEL

Le périmètre opérationnel s'étend sur 4228 m². Il est constitué des parcelles AD 419, 521, 557, 558, 561 et de l'emprise partielle de la parcelle AD 612.
L'assiette foncière est située en secteur UB du PLUi.

Les pentes du terrain naturel ne posent pas de contraintes en terme d'accessibilité PMR.



LÉGENDE

- PÉRIMÈTRE DU PROJET
- HAIE EXISTANTE
- ARBRISSEAU EXISTANT
- ARBRE EXISTANT
- ARBUSTES SUPPRIMÉS
- BÂTI EXISTANT

NB: Bornage périmétrique réalisé.

DATE	MODIFICATION	INDICE
...	...	...
...	...	...
...	...	...

ADAUC
Cyrille ROCHER architecte.urba
15 bis rue des Soupis
44300 NANTES
Tel : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
« LE CLOS DES SARMENTS »
ST-MICHEL-EN-L'HERM (85580)

Commune de St-Michel-en-l'Herm
4 rue Paul BERJONNEAU
85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
Tel : 02 51 30 22 03

PLAN ÉTAT ACTUEL
RELEVÉ GÉOMÈTRE

RÉPARTITION DES SURFACES :

CESSIBLE	:	3 485 m ²	82%
ESPACE VERT	:	173 m ²	4%
VOIRIE	:	570 m ²	14%
PÉRIMÈTRE opérationnel	:	4 228 m ²	100%

7 logements individuels libres

Surface moyenne des lots : 498 m²

Densité périmètre : 16.6 log/ha

LÉGENDE

- PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL
- ENROBÉ
- SURFACE CESSIBLE
- ESPACE VERT
- HAIE EXISTANTE
- ARBRISSEAU EXISTANT
- ARBRE EXISTANT
- NOUE
- 2 PLACES EXTÉRIEURES
PAR LOGEMENT : 5.0 x 5.0
> POSITION IMPOSÉE
- 2 PLACES EXTÉRIEURES
PAR LOGEMENT : 7.0 x 5.0
> POSITION IMPOSÉE
- ACCÈS LOT : 2 PLACES LIBRES
SUR LE LOT
- BÂTI EXISTANT
- ELEC TEL/FIBRE AEP EU
- CANDÉLABRE EXISTANT / POSÉ



NB: Bornage périmétrique réalisé. Les surfaces des lots sont indicatives. Les surfaces définitives seront données après le bornage réalisé par un géomètre-expert.

DATE	MODIFICATION	INDICE
...	...	...
...	...	...
...	...	...

ADAUC
Cyrille ROCHER architecte.urba
15 bis rue des Soupis
44300 NANTES
Tel : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr

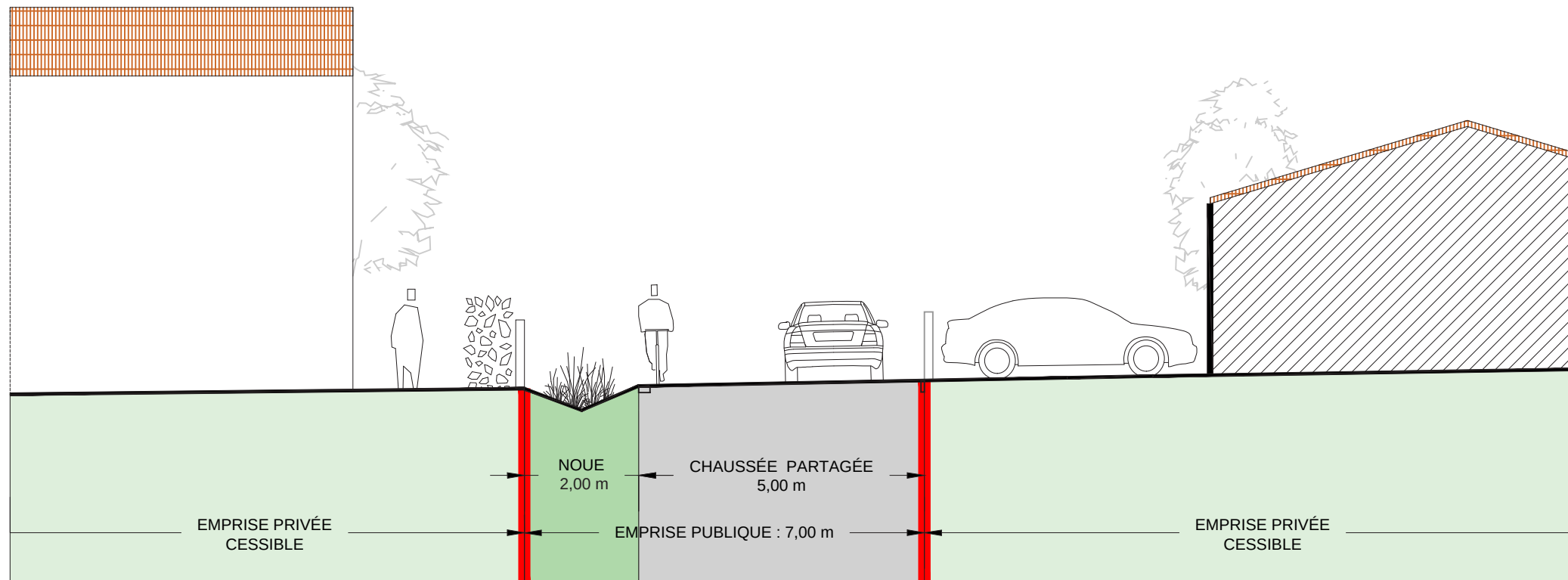
AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
« LE CLOS DES SARMENTS »
ST-MICHEL-EN-L'HERM (85580)

Commune de St-Michel-en-l'Herm
4 rue Paul BERJONNEAU
85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
Tel : 02 51 30 22 03

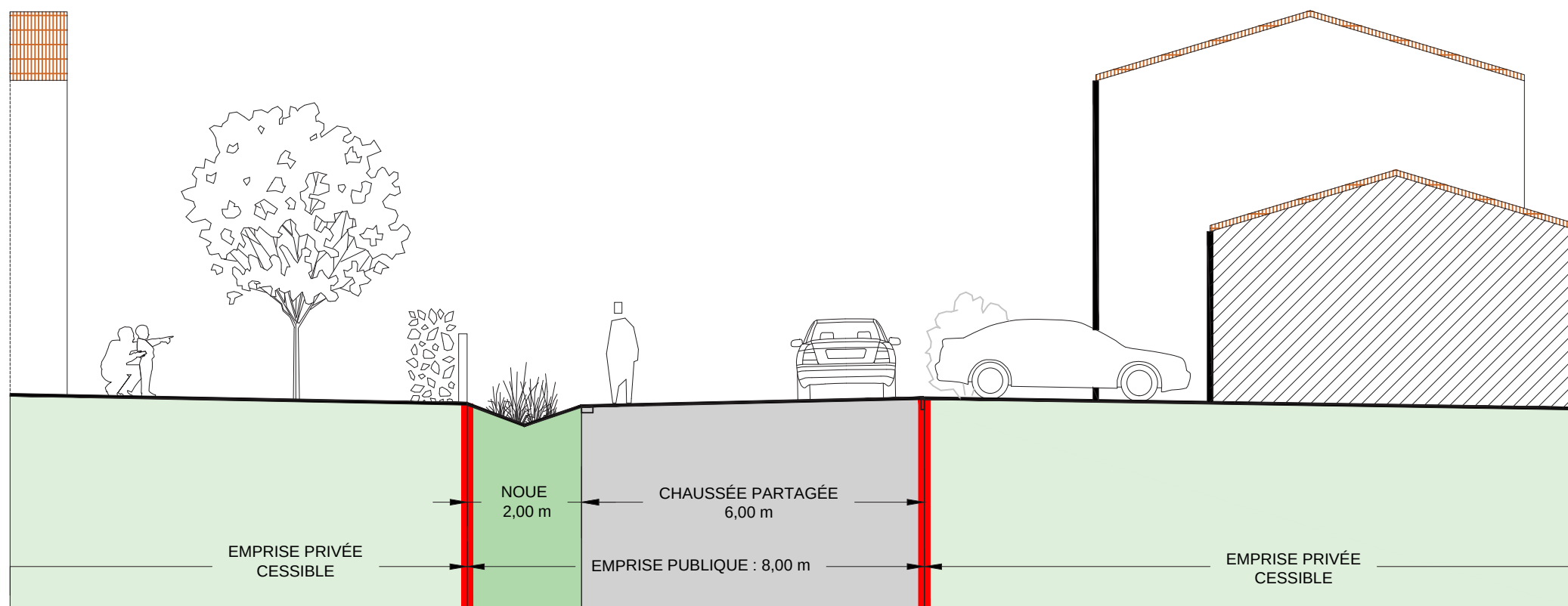
PLAN DE COMPOSITION

DOC ÉTUDE V03 - 16.12.2025

1 / 500	PHASE	PAGE	ind.
PERMIS D'AMÉNAGER	PA	4	.A
xxxx 2025			



COUPE A



COUPE B



DATE	MODIFICATION	INDICE
...	...	...
...	...	...
...	...	...

ADAUC
Cyrille ROCHER architecte.urba
15 bis rue des Soupins
44300 NANTES
Tel : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr

**AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
« LE CLOS DES SARMENTS »
ST-MICHEL-EN-L'HERM (85580)**

Commune de St-Michel-en-l'Herm
4 rue Paul BERJONNEAU
85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
Tel : 02 51 30 22 03

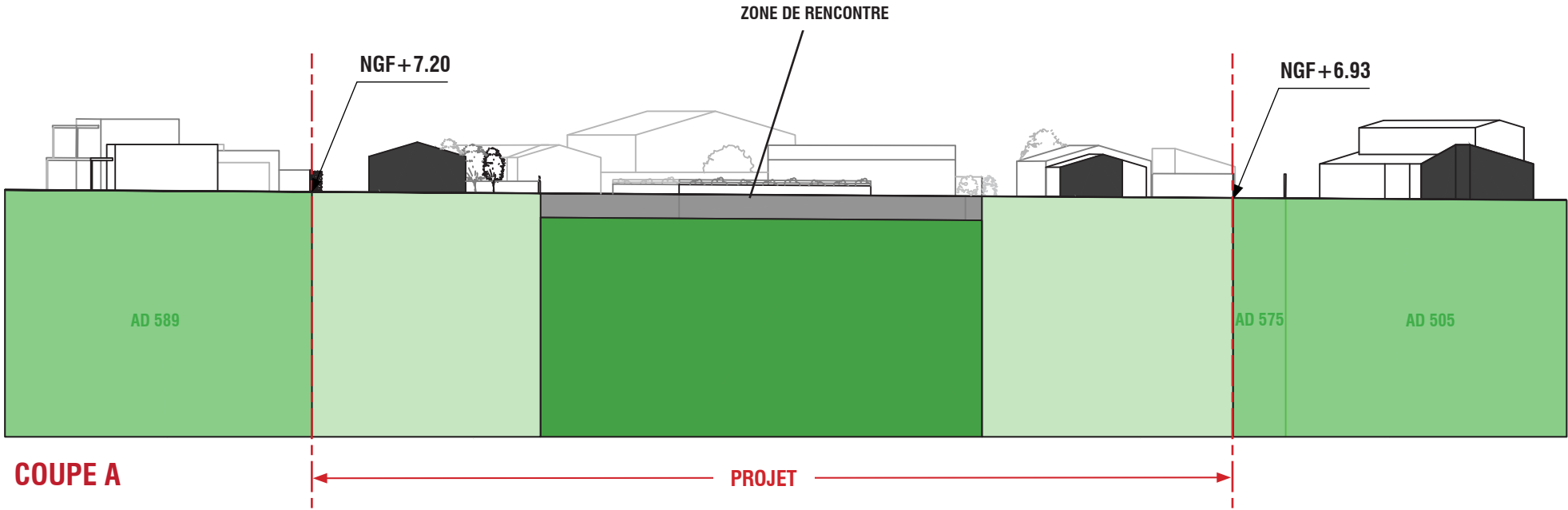
COUPES DE PRINCIPE

DOC ÉTUDE V03 - 16.12.2025

1 / 100	PHASE	-	PAGE	ind.
PERMIS D'AMÉNAGER	PA	4	.B	
xxxx 2025				

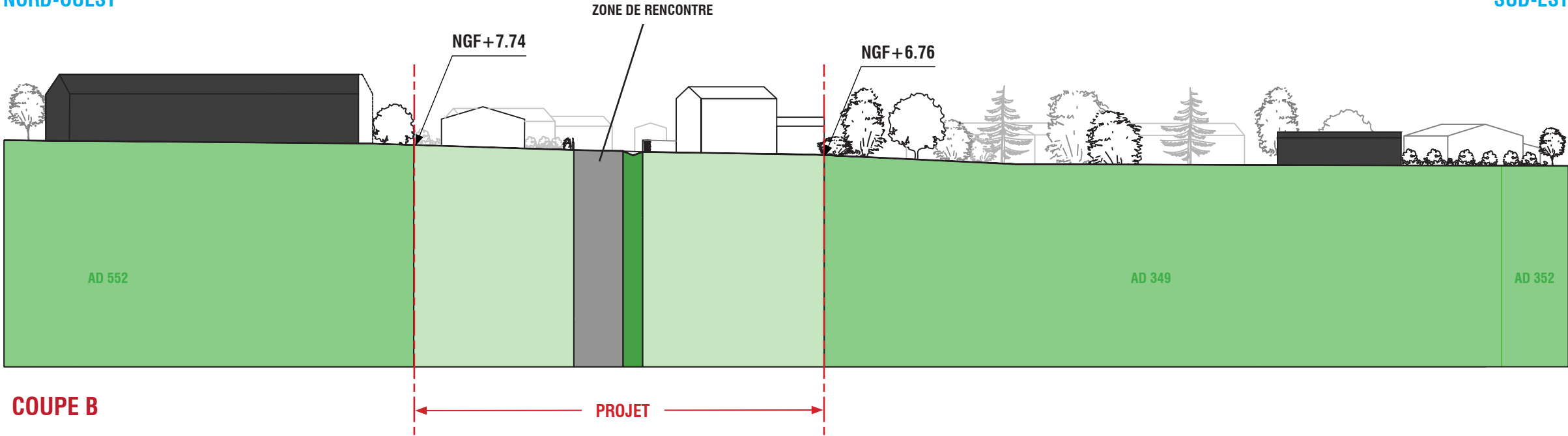
SUD-OUEST

NORD-EST



NORD-OUEST

SUD-EST



NB: La morphologie des constructions du projet est indicative.

DATE	MODIFICATION	INDICE
...	...	...
...	...	...
...	...	...

ADAUC
Cyrille ROCHER architecte.urba
15 bis rue des Soupins
44300 NANTES
Tel : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr

**AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
« LE CLOS DES SARMENTS »
ST-MICHEL-EN-L'HERM (85580)**

Commune de St-Michel-en-l'Herm
4 rue Paul BERJONNEAU
85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
Tel : 02 51 30 22 03

COUPE SUR LE TERRAIN NATUREL



VUE SUD DEPUIS LA RUE DES PRUNELLES



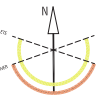
VUE NORD-OUEST DEPUIS LA RUE DES PRUNELLES



VUE SUD-OUEST DEPUIS LA RUE DES PRUNELLES



VUE SUD DEPUIS L'INTERSECTION DE LA RUE DU GRAND GALLOCHEAU AVEC LA RUE DE L'ANCIENNE VOIE FERRÉE



DATE	MODIFICATION	INDICE
...	...	...
...	...	...
...	...	...

ADAUC
Cyrille ROCHER architecte.urba
15 bis rue des Soupis
44300 NANTES
Tel : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
« LE CLOS DES SARMENTS »
ST-MICHEL-EN-L'HERM (85580)

Commune de St-Michel-en-l'Herm
4 rue Paul BERJONNEAU
85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
Tel : 02 51 30 22 03

VUES PROCHES
ACCÈS / POTEAU INCENDIE

DOC ÉTUDE V03 - 16.12.2025

PERMIS D'AMÉNAGER	PHASE	PAGE	ind.
xxxx 2025	PA	6	1



1

VUE SUD-OUEST



2

VUE SUD-OUEST



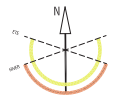
3

VUE SUD-EST



4

VUE NORD-EST



DATE	MODIFICATION	INDICE
...	...	...
...	...	...
...	...	...

ADAUC
Cyrille ROCHER architecte.urba
15 bis rue des Soupins
44300 NANTES
Tel : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr

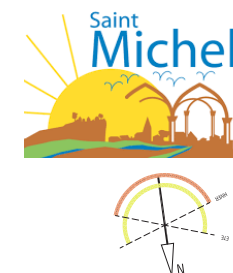
**AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
« LE CLOS DES SARMENTS »
ST-MICHEL-EN-L'HERM (85580)**

Commune de St-Michel-en-l'Herm
4 rue Paul BERJONNEAU
85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
Tel : 02 51 30 22 03

**VUES PROCHES
LE PÉRIMÈTRE**

DOC ÉTUDE V03 - 16.12.2025

PHASE	PAGE	ind.
PERMIS D'AMÉNAGER xxxx 2025	PA 6.2	



DATE	MODIFICATION	INDICE
...	...	...
...	...	...
...	...	...

ADAUC
Cyrille ROCHER architecte.urba
15 bis rue des Soupîrs
44300 NANTES
Tel : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
« LE CLOS DES SARMENTS »
ST-MICHEL-EN-L'HERM (85580)

Commune de St-Michel-en-l'Herm
4 rue Paul BERJONNEAU
85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
Tel : 02 51 30 22 03

VUE AU LOINTAIN
ANNOTÉE

PERMIS D'AMÉNAGER	PHASE	PAGE	ind.
xxxx 2025	PA	7.1	

DOCÉTUDE V03 - 16.12.2025



NB: Bornage périmétrique réalisé. La morphologie des constructions du projet est indicative. Les surfaces des lots sont indicatives. Les surfaces définitives seront données après le bornage réalisé par un géomètre-expert.

DATE	MODIFICATION	INDICE
...	...	...
...	...	...
...	...	...

ADAUC
Cyrille ROCHER architecte.urba
15 bis rue des Soupîrs
44300 NANTES
Tel : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
« LE CLOS DES SARMENTS »
ST-MICHEL-EN-L'HERM (85580)

Commune de St-Michel-en-l'Herm
4 rue Paul BERJONNEAU
85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
Tel : 02 51 30 22 03

HYPOTHÈSE D'IMPLANTATION



LÉGENDE

--- PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL

●●● HAIE EXISTANTE

● ARBRISSEAU EXISTANT

● ARBRE EXISTANT

--- NOUE

2 PLACES EXTÉRIEURES
PAR LOGEMENT : 5.0 x 5.0
> POSITION IMPOSÉE

2 PLACES EXTÉRIEURES
PAR LOGEMENT : 7.0 x 5.0
> POSITION IMPOSÉE

▲ ACCÈS LOT : 2 PLACES LIBRES
SUR LE LOT

■ BÂTI EXISTANT

▨ ZONE CONSTRUCTIBLE CONCERNANT UNIQUEMENT
LES CONSTRUCTIONS PRINCIPALES

■ ELEC ■ TEL/FIBRE ■ AEP ■ EU

☀ CANDÉLABRE EXISTANT / POSÉ

NB: Bornage périmétrique à réalisé. Les surfaces des lots sont indicatives. Les surfaces définitives seront données après le bornage réalisé par un géomètre-expert.

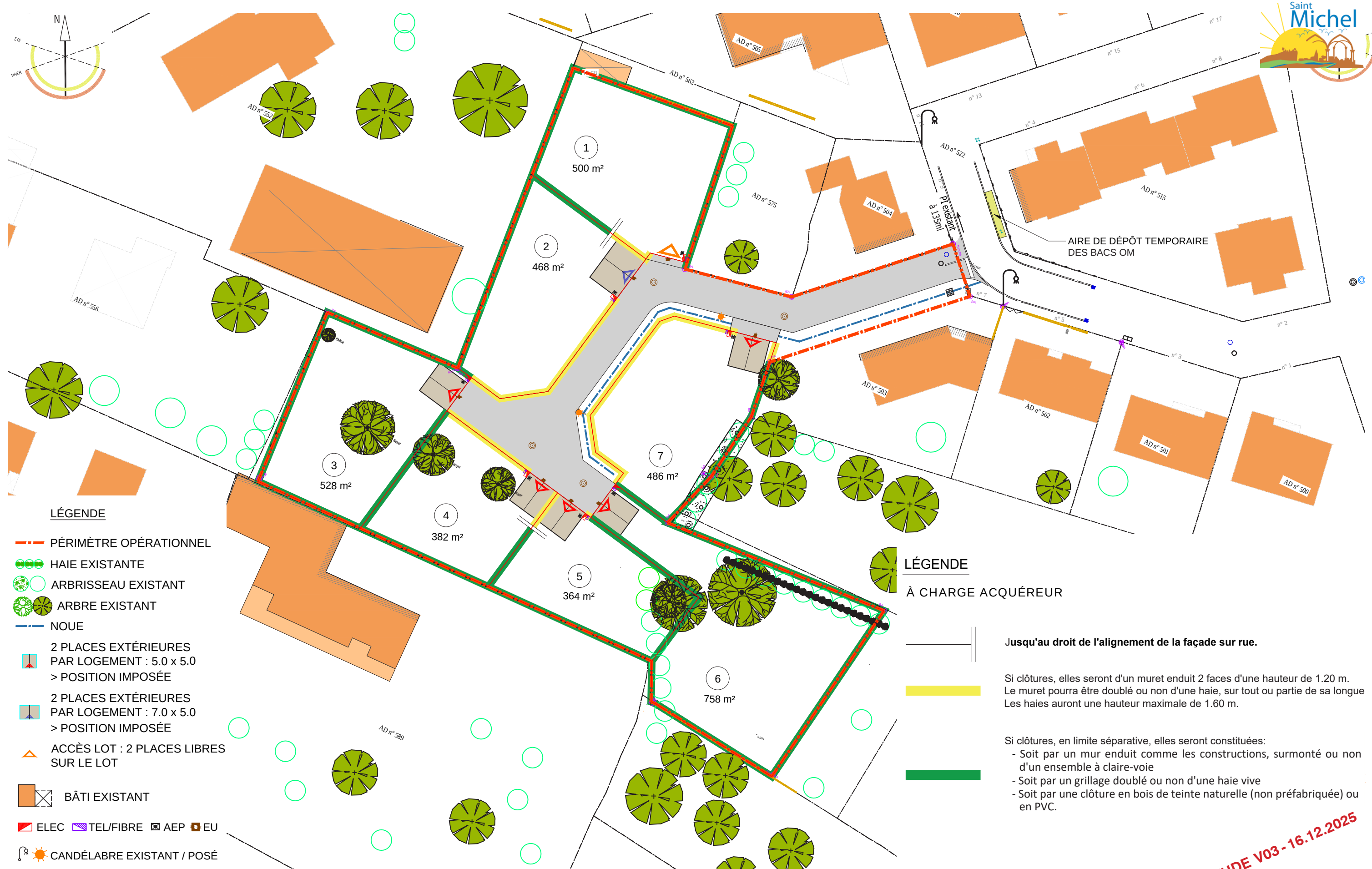
DATE	MODIFICATION	INDICE
...	...	...
...	...	...
...	...	...

ADAUC
Cyrille ROCHER architecte.urba
15 bis rue des Soupirs
44300 NANTES
Tel : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER
« LE CLOS DES SARMENTS »
ST-MICHEL-EN-L'HERM (85580)

Commune de St-Michel-en-l'Herm
4 rue Paul BERJONNEAU
85580 ST-MICHEL-EN-L'HERM
Tel : 02 51 30 22 03

RÈGLEMENT GRAPHIQUE



NB: Bornage périmétrique à réalisé. Les surfaces des lots sont indicatives. Les surfaces définitives seront données après le bornage réalisé par un géomètre-expert.

DOC ÉTUDE V03 - 16.12.2025

PA 8.a - NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX VRD & HYDRAULIQUES

1 - VOIRIE

L'accès au lotissement s'effectuera à partir de la rue des Prunelles.

La voirie sera réalisée suivant les règles d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sauf impossibilité technique. La chaussée principale à double sens aura une largeur de 5m00, son dévers sera orienté en rive Sud-Est vers un accotement herbé de 2m00 de largeur avec noue de récupération des eaux de ruissellement. Un " T " de retournement de 6m00 de largeur sera réalisé à l'extrémité de la chaussée et permettra de desservir les lots n°3 à 6.

Structure de la chaussée :

- couche de forme en grave 0/100 sur une épaisseur de 0m25,
- couche de fondation en grave GNTB 0/31.5 sur une épaisseur de 0m20,
- revêtement en enrobés noirs denses à chaud 0/10 (BBSG) à raison de 140 Kg au m².

Les bordures à poser seront en béton de type CS1 et bordurettes P3.

La collecte des ordures ménagères se fera à l'extérieur du lotissement, une aire de dépôt sera aménagée rue des Prunelles.

La signalisation horizontale et verticale sera réalisée conformément aux normes en vigueur.

2 - EAUX USEES

Les eaux usées du lotissement seront évacuées par des collecteurs en PVC CR16 de diamètre Ø200 mm posés sous la voirie. Les regards de visite seront préfabriqués en béton, de diamètre Ø1000mm, avec échelons et tampons en fonte ductile série lourde (D400).

Les eaux usées du lotissement se rejeteront gravitairement dans le réseau existant en attente à l'entrée du lotissement.

Pour chaque lot, il sera réalisé un regard de branchement EU de diamètre Ø315 mm en PVC à passage direct avec cadre et tampon en fonte. Les branchements seront constitués par des tuyaux en PVC CR16 de diamètre Ø125mm. Les raccordements sur le réseau principal se feront soit par culotte Ø125/200 mm, soit par piquage sur regard de visite avec façonnage de la cunette.

Le réseau (collecteur et regards) sera entièrement étanche afin d'éviter toute infiltration d'eau parasite. Un test d'étanchéité et une inspection télévisée seront réalisés à la fin des travaux.

3 – GESTION HYDRAULIQUE EAUX PLUVIALES

Les eaux de ruissellement de la voirie du lotissement seront collectées superficiellement dans une noue d'accotement enherbée avant rejet par trop-plein dans le réseau EP en attente à l'entrée du lotissement.

Un ouvrage d'infiltration sera mis en place sous la noue pour augmenter la capacité de rétention. Cet ouvrage sera constitué de module de rétention (95% de vide) entouré de grave drainante. Voir plan travaux.

Chaque lot possédera son propre ouvrage de gestion des eaux pluviales avec rejet par débordement sur la chaussée. La réalisation de ces ouvrages sera à la charge de chaque acquéreur et devra être détaillé lors du dépôt des demandes permis de construire.

A noter que cette opération fait l'objet d'un porté à connaissance « loi sur l'eau ». Dossier n°25-574 établi par le cabinet GMI en janvier 2026.

4 – RESEAUX SOUPLES & AEP

Les réseaux souples pour la desserte en eau potable, électricité, télécommunication (y compris fibre optique) et éclairage public seront souterrains. Ils seront réalisés suivant les exigences techniques des services de VENDEE EAU, ENEDIS, ORANGE et SYDEV. Les emplacements des candélabres portés au plan PA8.b sont donnés à titre indicatif. L'éclairage sera réalisé suivant l'étude et les exigences techniques du SyDEV.

5 – DEFENSE INCENDIE

La défense incendie sera assurée, par 2 poteaux incendie existants situés rue du Calvaire à 130ml de l'accès et rue du Grand Gallucheu à 135ml de l'accès au lotissement. L'aménageur prendra toutes les dispositions que le SDIS jugera nécessaire pour assurer la défense incendie du projet. Le retournement sera possible au niveau de la palette en impasse.

6 – COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des déchets s'effectuera en fonction du système en vigueur de la commune de Saint Michel en L'Herm. Une aire de collectes des déchets sera créée sur l'accotement de la rue des Prunelles face à l'entrée du lotissement. Pas de ramassage en porte à porte.

7 – ESPACES VERTS

La bande herbée de 2m00 de largeur avec noue en rive de chaussée sera engazonnée.

8 – PHASAGE DES TRAVAUX

Phase 1 : Viabilisation primaire du lotissement

- terrassements généraux,
- réseaux d'assainissement EU – EP,
- adduction en eau potable,
- réseaux électriques, de télécommunication et fourreaux d'éclairage public,
- voirie provisoire (revêtement en monocouche).

Phase 2 : Finition du lotissement

- pose des caniveaux et des bordures,
- câblage d'éclairage public et pose des candélabres,
- voirie définitive,
- espaces verts.



Département de la Vendée
Commune de St MICHEL EN L'HERM

Maître d'Ouvrage:

Commune de St MICHEL-EN-L'HERM
4 rue Paul Berjonneau
85580 SAINT MICHEL-EN-L'HERM

Tél : 02 51 30 22 03

Lotissement communal " Le Clos des Sarments "

Nivellement : NGF - IGN 69

Échelle : 1/500

Planimétrie : RGF 93 - CC47

PHASE:
PA

Plan d'assainissement EU-EP

A	PA	Novembre 2025
B		
C		
D		
E		
G		
H		
I		
J		



ARCHITECTE - URBANISTE

Cyrille ROCHER
15 bis, rue des Soupirs
44300 NANTES
Tél : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr

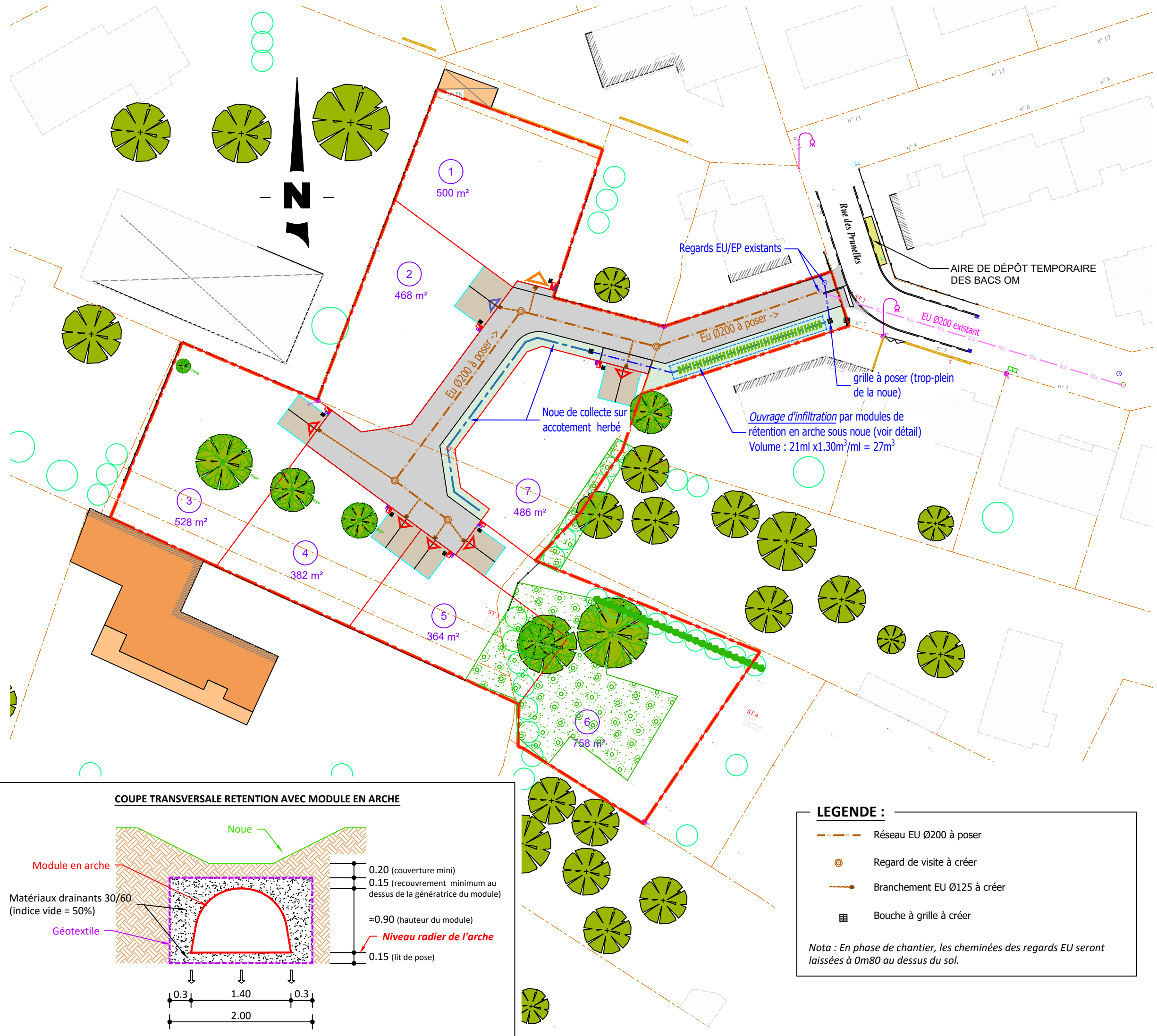
Référence SAET : 25-2283

Projeteur : GODARD F.
Chargé d'affaire : Mathieu FORT

Date : Janvier 2026



Bureau d'études V.R.D.
33, boulevard Don Quichotte
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél: 02 51 62 61 76
E-mail: technique@saet85.fr





Département de la Vendée
Commune de St MICHEL EN L'HERM

Maître d'Ouvrage:
Commune de St MICHEL-EN-L'HERM
4 rue Paul Berjonneau
85580 SAINT MICHEL-EN-L'HERM

Tél : 02 51 30 22 03

Lotissement communal " Le Clos des Sarments "

Nivellement : NGF - IGN 69

Échelle : 1/500

Planimétrie : RGF 93 - CC47

PHASE:
PA

PA 8b - Plan de voirie et réseaux souples

A	PA	Novembre 2025
B		
C		
D		
E		
G		
H		
I		
J		



ARCHITECTE - URBANISTE
Cyrille ROCHER
15 bis, rue des Soupirs
44300 NANTES
Tél : 07 45 10 40 95
Mail : cro@adauc.fr



Bureau d'études V.R.D.
33, boulevard Don Quichotte
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél: 02 51 62 61 76
E-mail: technique@saet85.fr

Référence SAET : 25-2283
Projeteur : GODARD F.
Chargé d'affaire : Mathieu FORT

